



PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE



BORDEREAU D'ENVOI

Saint-Denis, le 04/03/2008

Direction régionale
des affaires culturelles
Ile-de-France

Le conservateur régional de
l'archéologie

Service régional de
l'archéologie
6, rue de Strasbourg
93200 Saint-Denis

Le Conservateur régional de l'archéologie
d'Ile-de-France

à

Gilles DUBERT

faire suivre par : Nasséra ISSAOUNI

Poste : 01 48 13 14 82
télécopie : 01 48 13 01 70
Courriel : nassera.issaouni
@culture.gouv.fr

Ref. : BFINU2008-1045

DRAC / Siège
98 rue de Charonne
75011 Paris

Téléphone 01 56 06 50 00
Télécopie 01 56 06 52 48

www.culture.gouv.fr
et www.culture.fr

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p><i>Séance de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Centre Nord, en date des 3 et 4 décembre 2007</i></p> <p>Compte rendu concernant :</p> <p>94- VITRY SUR SEINE : PARC DEPARTEMENTAL DES LILAS</p>	1	<p>Pour information</p> <p>BRUNO FOUCRAY</p> <p>CONSERVATEUR REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE</p> <p><i>Jacques GROS</i> <i>Conservateur en Chef du</i> <i>Service régional de</i> <i>l'archéologie</i></p>

COMMISSION INTERREGIONALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE (C.I.R.A.) DU CENTRE-NORD

PROCES-VERBAL Réunion des 3 et 4 décembre 2007

Archéologie préventive

- Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). "Parc départemental des Lilas"

Responsable de l'opération de diagnostic : Gilles Durbet (Service départemental
d'archéologie du

Val-de-Marne)

Rapporteur : A.-M. Adam.

Présentation et analyse du dossier :

Situé sur le bord oriental du plateau de Longboyau, le « Parc des Lilas » domine la confluence de la Seine et de la Marne.

L'aménagement par le conseil général d'un parc d'agrément de 98 ha entraîne des travaux de terrassement (en fait des travaux de sécurisation du terrain, rendus nécessaires par la présence d'anciennes carrières), réalisés par phases successives depuis 1996, et qui ont fait l'objet en 9 occasions de surveillances ou d'opérations de diagnostic. Celles-ci, n'ayant toutefois bénéficié d'aucun compte-rendu scientifique au moment de leur réalisation, ont été synthétisées dans un document bilan, rédigé sous la direction de G. Durbet en juin 2007, et joint au présent rapport. Le plus important en regard du diagnostic de septembre 2007, objet de ce dernier rapport, est une campagne de surveillance de décapage, effectuée en 2005, dans les parcelles BV 2 à 6, en position intermédiaire par rapport à l'emplacement des parcelles diagnostiquées en septembre 2007. Le décapage de 2005 a mis au jour de nombreuses structures, dont au moins deux fosses avec du matériel de l'âge du bronze (RSFO) (n° 5 et 15) et une grande fosse polylobée du Ha final (n° 7). En dehors de cette zone centrale, les occurrences archéologiques ont été cartographiées dans le document déjà cité de G. Durbet, et plusieurs parcelles (côté sud de l'emprise du parc) ont livré en différentes occasions des ensembles de structures de l'âge du fer.

La prescription dont résulte le présent rapport concernait les parcelles BG 2-6, BG 7 et BV 7 et 14 à 21. Certaines zones non accessibles n'ont pu être traitées, mais le diagnostic a porté sur 11,2 % de la surface prescrite (3921 m² sur 3,5 ha environ). Trois horizons archéologiques ont été caractérisés : - la structure BG2-6/49 a livré un vase de la culture de Cerny, entier. Ce dépôt, d'un type rare en dehors d'un contexte funéraire, témoigne de la présence probable d'une occupation plus ou moins structurée du Néolithique moyen 1, mais celle-ci reste à localiser.

- sept structures sont attribuables à la Protohistoire : trois d'entre elles (BG2-6/48 ; BV 7-21/57 et 58) ont livré du mobilier céramique hallstattien, ainsi que quelques indices de travail de l'os. Les autres sont attribuées à l'âge du Fer, sans plus de précision. Et un certain nombre d'autres anomalies n'ont pas pu être datées.

Le rapport s'efforce de présenter l'état des découvertes avec une certaine rigueur en tentant de mettre en perspective les résultats de 2005 et ceux de 2007, mais il semble encore impossible de déterminer un principe de structuration ou d'évolution de l'occupation entre le BF IIb-IIIa et le Ha. Les structures sont décrites individuellement, mais illustrées seulement par des photographies, sans plans de détail, ni relevés des coupes. Les inventaires des structures et du mobilier sont fournis.

Compte tenu du caractère plutôt diffus des découvertes, il n'est sans doute pas utile d'envisager une fouille complète des parcelles, mais il peut être intéressant de se concentrer sur le secteur au sud-est de BV 7-21, entre les structures 57 et 58, dont la fouille doit être de toute façon achevée.

Avis de la commission :

La commission propose la validation de ce bon rapport de diagnostic relatif à des occupations protohistoriques. Elle est favorable à la fouille préventive proposée par le conservateur régional de l'archéologie, limitée à la partie sud, sur les parcelles 7 à 21 autour des deux "fenêtres", sur une surface d'environ 5 000 m².